



Commune du Boulou Audit financier flash et stratégie financière 2023-2026

Livrable définitif

Réunion publique – 9 juin 2023



GROUPE Seldon

Plan de l'intervention

Contexte de l'étude

- □ Phase 1 Analyse financière rétrospective 2017 à 2022
- Phase 2 Stratégie financière : repères légaux et définition
- Phase 3 Prospectives financières et détermination d'une « feuille de route »
- □ Phase 4 Validation des programmes d'investissement sur la période 2023-2026

Phase 1 - Analyse financière rétrospective 2017 à 2022

Préambule

- □ Cette étude présente et analyse les résultats de la gestion financière de la commune du Boulou au terme de l'année 2022. Sa construction a été pensée avec le souci d'exposer de façon didactique les différentes facettes des finances de la commune et ce, afin d'en faciliter l'appropriation
- □ Au-delà du rapport financier en lui-même, le présent document se donne donc pour ambition de présenter de manière simple mais précise les principales notions de finances publiques et de fiscalité locale utilisées.
- ☐ Le rapport financier est établi à partir des comptes de la commune à la clôture de l'exercice 2022 ; il se développe en deux points :
 - ▶1. la présentation des flux de dépenses et de recettes dans le budget de la commune

Pour plus de clarté, les opérations d'ordre qui constituent des écritures budgétaires équilibrées en recettes et en dépenses sans décaissement sont exclues du champ d'étude. L'analyse porte donc sur les dépenses et les recettes réelles, soit :

- les charges de fonctionnement des services municipaux et les produits de fonctionnement (hors produits de cession analysés comme des produits d'investissement), notamment fiscaux
- les dépenses et recettes d'investissement (y compris produits de cession)

Préambule

▶2. l'appréciation de la situation financière, à travers :

- l'analyse des contraintes légales d'équilibre et de couverture
- la construction et l'analyse des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)
- l'analyse du financement des dépenses d'investissement
- l'analyse de l'endettement de la commune
- la solvabilité
- Le rapport financier établit également un certain nombre de comparaisons entre la commu<mark>ne et celles de la strate</mark>
- Les données utilisées sont issues des données du MINEFI (2021) et pondérées par la population

Rappel des grands principes budgétaires

- Les budgets des collectivités locales doivent respecter des grands principes (exceptions...):
- □ **L'annualité :** le budget est voté chaque année, pour une durée d'**un an** ; il s'exécute au cours de la même période
- **L'équilibre :** les collectivités doivent voter leur budget en **équilibre réel** ; Sincérité des inscriptions budgétaires
- L'unité : toutes les dépenses et toutes les recettes doivent être inscrites dans le budget 1 seul document
- ☐ L'universalité: Transparence des fonds publics Pas de compensation, non affectation des recettes aux dépenses

Préalables méthodologiques

La période d'analyse

L'analyse financière rétrospective repose sur les 6 derniers exercices clos : 2017 à 2022

Les informations utilisées

- Les informations utilisées proviennent des comptes de gestion du budget principal, documents qui retracent la véritable exécution des dépenses et des recettes de chacune des sections (fonctionnement et investissement)
- Concernant la fiscalité, **l'état 1259** permet de connaître les bases d'imposition de la commune, les taux votés par le Conseil Municipal
- > enfin, les fiches **DGF** ont permis de connaître la composition des dotations de l'Etat

POPULATION

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol moy
Population INSEE	5 650	5 630	5 707	5 570	5 452	5 333	-1,15%
Population totale DGF	6 081	6 061	6 139	6 010	5 891	5 806	-0,92%

I – Présentation des flux de dépenses et de recettes

1.1.1 – Les charges de fonctionnement

- Les charges de fonctionnement de la commune représentent 6,8 M€ en 2022
- Elles sont composées de 4 principaux postes :
 - ▶ les charges de personnel : 59 % des charges réelles de fonctionnement : malgré une hausse sur la période étudiée, ce poste de dépense est globalement maîtrisé
 - ▶ les charges à caractère général (26 %), constituées essentiellement d'achat de fournitures et de prestations de services (évolution liée en partie à des évènements qui ne sont pas de la responsabilité des Elus : inflation, flambée du prix de l'énergie...)

>les autres charges de gestion courante (14 %), en lien direct avec les choix politiques (subventions aux associations...)

Charges de personnel

■ Fiscalité reversée

Charges financières

Charges exceptionnelles

Autres charges de gestion

➢ les charges d'intérêts de la dette : 0,4 %

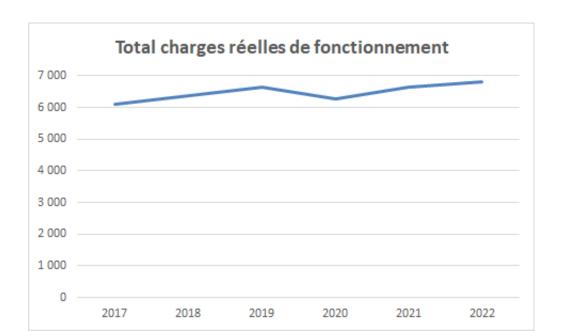
Total	6 799	100%
Charges exceptionnelles	25	0,4%
Charges financières	30	0,4%
Fiscalité reversée	35	0,5%
Autres charges de gestion courante	2 705	39,8%
Charges de personnel	4 004	58,9%
Charges de fonctionnement (K€)	2022	

- ☐ Ce niveau de charges apparait **nettement plus élevé que la moyenne de la strate** (5 000 à 10 000 habitants)
- □ La commune du Boulou, comme de nombreuses villes touristiques, a suivi un rythme de dépenses de « communes riches »
- Ramenées à l'habitant, les charges 2021 représentent 1 180 €, contre 954 € pour la moyenne de la strate
- ☐ Cet écart s'explique majoritairement par le poste relatif aux charges nettes de personnel, les achats et charges externes et les subventions versées :
 - Charges de personnel : 701 €/hab pour Le Boulou, contre 553 € pour la strate
 - >Achats et charges externes : 304 €/hab pour la commune, contre 252 € pour la strate
 - ➤ Subventions versées : 89 €/hab pour la commune, contre 64 € pour la strate (la commune dépense la même enveloppe que la strate de 10 à 20 000 habitants)
- ☐ En revanche, le poste relatif aux charges financières est largement plus faible que la moyenne de la strate

Comparaison DRF (2021, en €/hab)	Le Boulou	Moy strate
Charges nettes de personnel	701	553
Achats et charges externes	304	252
Charges financières	3	21
Contingents	38	27
Subventions versées	89	64
Autres charges	45	37
Total charges	1 180	954

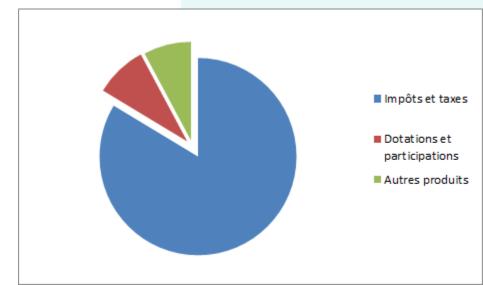
- Entre 2017 et 2022, les charges réelles ont légèrement augmenté : 6,1 M€ en 2017, contre 6,8 M€ en 2022
- ☐ Soit une augmentation de + 2,6 % en moyenne par an
- Cette augmentation provient essentiellement des charges de personnel (+ 400 K€) et des charges à caractère général (+ 250 K€)
- □ Il convient de noter que les charges de personnel sont restées stables en 2022, alors même que la commune a été contraintes de financer le dégel du point d'indice décidée par l'Etat, ainsi que l'augmentation du SMIC

En K€	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 21/22	Evol moy
Charges à caractère général	1 521	1 749	1 883	1 418	1 712	1 773	3,6	3,1
Charges de personnel	3 591	3 672	3 693	3 939	3 977	4 004	0,7	2,2
Autres charges de gestion courante	898	864	994	850	843	932	10,6	0,7
Fiscalité reversée	43	41	41	46	38	35		
Total charges de gestion courante	6 053	6 326	6 611	6 253	6 570	6 744	2,6	2,2
Charges financières	34	27	28	19	19	30		
Charges exceptionnelles	9	37	9	1	40	25		
Total charges réelles de fonctionnement	6 096	6 390	6 648	6 273	6 629	6 799	2,6	2,2



1.1.2 – Les produits de fonctionnement

- Les produits réels de fonctionnement (hors produit de cessions) de la commune s'élèvent à 6,8 M€ en 2022
- ☐ Les impôts et taxes (fiscalité directe et indirecte) représentent **84** % des produits de fonctionnement, les autres produits pesant 16 %
- ☐ S'agissant des impôts et taxes, **trois grands postes** peuvent être distingués :
 - ➢ les produits de fiscalité sur les ménages/entreprises (59 %)
 - ➤ la fiscalité reversée par la CC (16 %) : AC et DSC
 - ▶ la fiscalité indirecte (10%) : taxe électricité, taxe de séjour et DMTO
 - ≥ les produits des jeux casino : 15 %
- ☐ Concernant les dotations et participations, ce poste comprend principalement la **DGF**, les participations de certains organismes versés à la commune et les compensations fiscales
- ☐ Enfin, les divers produits de fonctionnement sont composés des produits de services et de gestion (redevances et revenus locatifs) ainsi que des produits exceptionnels (hors cessions)

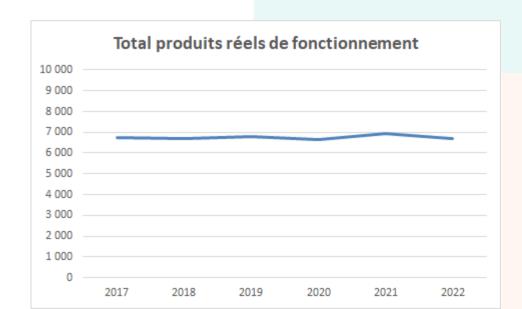


- □ Entre 2017 et 2022, les produits réels sont stables : de 6,7 M€ en 2017 à 6,8 M€ en 2022, soit + 0,4 % par an
- □ Sans augmentation des taux en 2022, les produits auraient en réalité baissé sur la période (- 0,2 % par an)

En K€	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol moy
Impôts et taxes	5 130	5 223	5 357	5 017	5 289	5 717	2,2
Fiscalité ménages	2 726	2 795	2 885	2 916	3 091	3 360	4,3
Attribution de Compensation/DSC	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	916	-3,8
Impôts indirects	425	470	527	541	595	610	7,5
Produits jeux casino	865	844	831	446	489	831	-0,8
Dotations et participations	842	764	779	1 194	970	584	-7,1
DGF	604	541	529	491	489	462	-5,2
Subventions et participations	238	223	250	703	481	122	-12,5
Autres produits	734	639	604	444	558	524	-6,5
Total produits de gestion courante	6 706	6 626	6 740	6 655	6 817	6 825	0,4
Produits financiers	0	0	0	0	0	0	
Produits exceptionnels	20	85	68	7	116	30	
Total produits réels de fonctionnement	6 726	6 711	6 808	6 662	6 933	6 855	0,4

- Ce niveau de produits apparait sensiblement supérieur à celui la strate
- Ramenés à l'habitant, les produits 2021 du Boulou représentent 1 233 €, contre 1 163 € pour la moyenne des communes de la strate
- ☐ Cet écart **s'explique par** les postes :
 - Impôts locaux : 567 €/hab contre 501 pour la strate
 - > Fiscalité reversée : niveau de l'AC et versement d'une DSC dont le caractère est facultatif
 - > Autres impôts et taxes : présence du Casino
- □ Il convient également de noter que les taux communaux sont **inférieurs** à ceux du département des PO :
 - > TH: 13,02 % Le Boulou, contre 25,39 % pour le Département
 - Foncier bâti : 40,64 % Le Boulou, contre 44,72 % pour le Département

Comparaison RRF (2021, en €/hab)	Le Boulou	Moy strate	
Impôts locaux	567	501	
Fiscalité reversée par le gpt	204	172	
Autres impôts et taxes	192	109	
DGF	90	153	
Produits des services et du domaine	50	81	
Autres	130	147	
Total produits	1 233	1 163	



1.2.1 – Les dépenses d'investissement

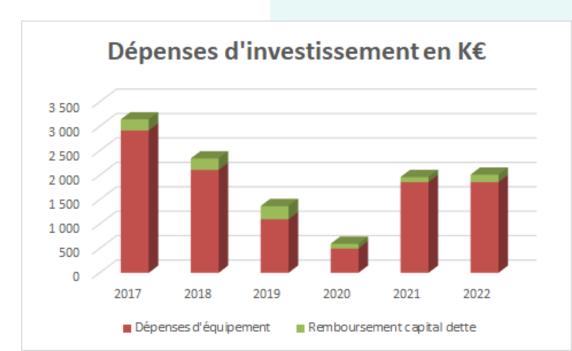
- Les dépenses d'investissement de la commune sont composées des éléments suivants :
 - ➤ le remboursement annuel du capital de la dette des emprunts passés
 - ➢ les dépenses d'équipement (programmes d'investissement)

En K€	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses d'équipement Remboursement capital dette	2 913 227	2 1 05 235	1 096 270	497 95	1 854 105	1 854 154
Dépenses d'investissement	3 140	2 340	1366	592	1 959	2 008

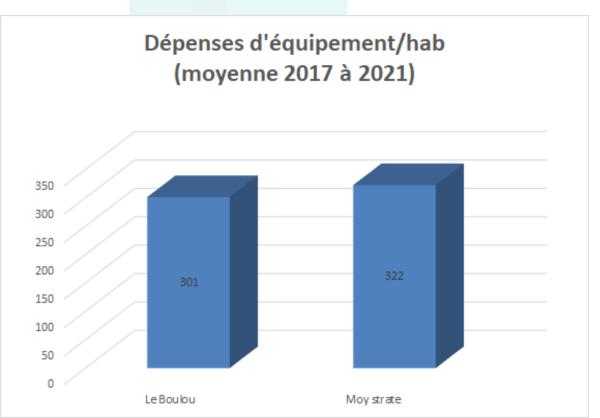
1.2.1 – Les dépenses d'investissement

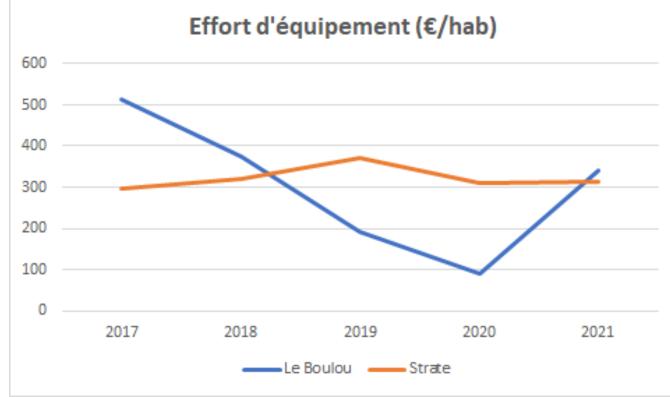
- □ Sur l'ensemble de la période étudiée, la commune a réalisé **11,4 M**€ de dépenses d'investissement, dont 90 % dépenses d'équipement, soit **10,3 M**€
- □ Il convient de souligner que le niveau de dépenses d'équipement a fluctué sur la période :
 - > 3,1 M€ en 2017
 - > contre 0,6 M€ en 2020 (crise du Covid)

En K€		TOTAL	Moy/an	Structure %
Dépenses d'équipeme Remboursement capita		10 319 1 086	1 720 181	90 10
Dépenses d'invest	issement	11 405	1 901	100%



- ☐ Le niveau de dépenses d'équipement est **proche** de celui de la moyenne de la strate
- □ Sur la période 2017-2021, la commune du Boulou a réalisé **301** € de dépenses d'équipement par habitant en moyenne par an, contre **322** € pour la strate
- L'effort d'équipement a été particulièrement faible en 2019 et en 2020

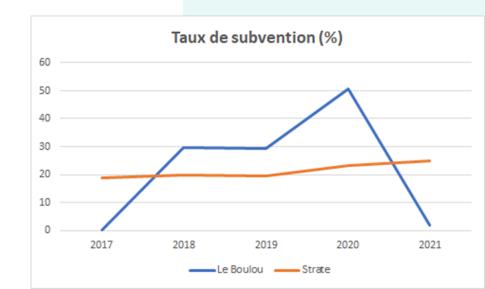




1.2.2 – Les recettes d'investissement

- Les recettes d'investissement de la commune sont composées des éléments suivants :
 - > les ressources propres d'investissement (FCTVA, taxe d'aménagement et produit de cession)
 - les subventions reçues pour le financement des dépenses d'équipement
- La commune a contracté sur la période 2,5 M€ d'emprunts nouveaux
- □ Le taux de subvention pour les dépenses d'équipement est **plus faible que celui de la strate :** 15 % pour la commune, contre 20 % pour la strate

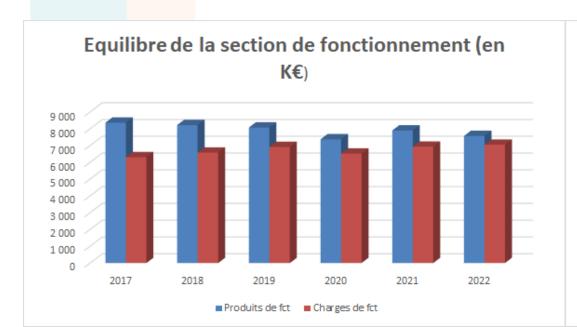
En K€	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ressources propres d'invest (RPI)	377	550	460	203	128	431
FCTVA	163	459	315	143	0	259
Taxe d'aménagement	197	89	67	59	110	165
Cessions	0	1	48	1	17	7
Autres RPI	17	1	30	0	1	0
Subventions	5	627	320	252	34	404
Emprunt	0	650	0	154	1 200	500
Recettes d'investissement	382	1 827	780	609	1 362	1 335

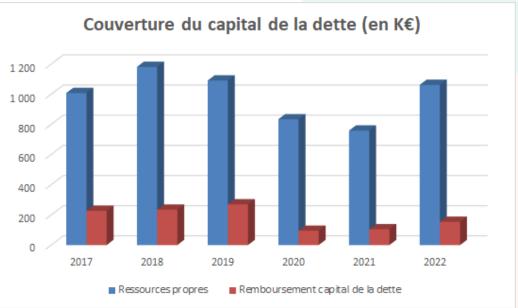


II – L'appréciation de la santé financière de la commune

2.1 – Les contraintes légales imposées par la loi

- ☐ L'article 1612-4 du CGCT définit les contraintes d'équilibre légales qui s'imposent aux collectivités locales et qui doivent faire l'objet d'un contrôle de la Préfecture :
 - contrainte d'équilibre de la section de fonctionnement : Les charges de fonctionnement doivent être couvertes par des produits de fonctionnement
 - contrainte de **couverture du remboursement du capital de la dette**: Outre l'impossibilité de financer des charges de fonctionnement par de l'emprunt, la loi oblige les collectivités à épargner chaque année une somme suffisante pour couvrir l'amortissement du capital des emprunts. Plus précisément, la loi dispose que le capital de la dette doit être couvert par le solde des produits de fonctionnement sur les charges de fonctionnement, majoré des RPI
 - Ces 2 contraintes sont **respectées** par la commune du Boulou



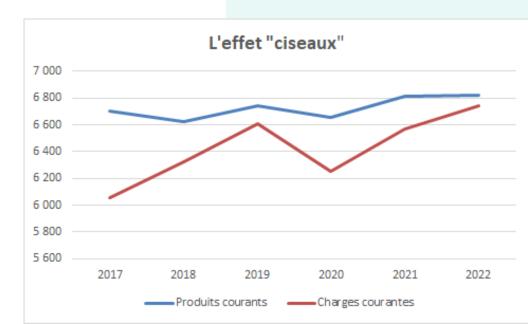


- □ La compréhension de la santé financière de la commune nécessite d'analyser les **S**oldes **I**ntermédiaires de **G**estion (SIG)
- Ces soldes sont déterminés à partir des flux réels des comptes de la collectivité
- ☐ L'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF), l'épargne brute et l'épargne nette constituent les soldes les plus importants :
 - **►EBF**: Produits courants Charges courantes. Cet indicateur n'intègre ni le résultat financier, ni le résultat exceptionnel
 - ► CAF brute, ou épargne brute : Recettes réelles de fonctionnement dépenses réelles de fonctionnement, y compris les charges financières. L'épargne brute est le solde disponible pour le remboursement du capital de la dette et le financement des investissements
 - ➤ CAF nette, ou épargne : CAF brute remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de calculer le solde disponible pour le financement des investissements

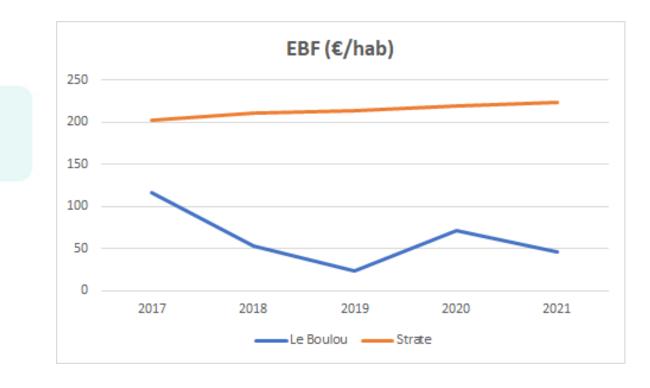
2.2.1 – L'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF)

- L'EBF de la commune s'élevait à 80 K€ en 2022, soit 15 €/hab
- L'EBF est en **forte baisse sur toute la période : E**BF 2017 : 650 K€, contre 129 K€ en 2019 et 81 K€ en 2022
- □ En effet, les produits courants ont **faiblement évolué** (+ 120 K€), alors que les charges de même nature ont augmenté beaucoup plus rapidement (+ 690 K€)

En K€	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produits courant Charges courante			6 740 6 611	6 655 6 253	6 817 6 570	6 825 6 744
EBF	653	300	129	402	247	81



2.2.1 – L'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF)



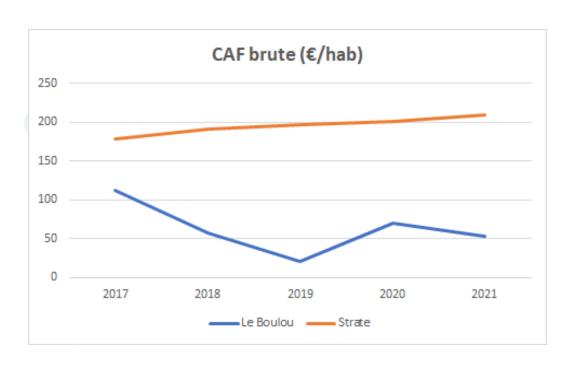
- □ Sur toute la période d'étude, l'EBF est largement inférieur à celui de la strate :
 - **2017**: 116 €/hab Le Boulou, contre 202 €/hab pour la strate
 - **2021 :** 46 €/hab Le Boulou, contre 224 €/hab pour la strate

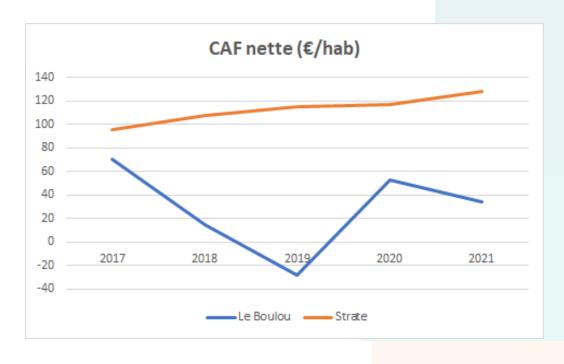
2.2.2 – La CAF brute et nette

En K€	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produits courants	6 706	6 626	6 740	6 655	6 817	6 825
Charges courantes	6 053	6 326	6 611	6 253	6 570	6 744
EBF	653	300	129	402	247	81
Résultat financier	-34	-27	-28	-19	-19	-30
Résultat exceptionnel	11	47	11	5	59	-2
CAEL	520		442	200	207	40
CAF brute	630	320	112	388	287	49
Taux d'autofinancement	9	5	2	6	4	1
Capital dette	227	235	270	95	105	154
CAF nette	403	85	-158	293	182	-105

Le taux d'autofinancement brut 2022 de la commune est très faible (1 %), ce qui signifie que, sur 100 € de recettes de fonctionnement, la commune n'a préservé qu'1 € pour se désendetter et s'équiper

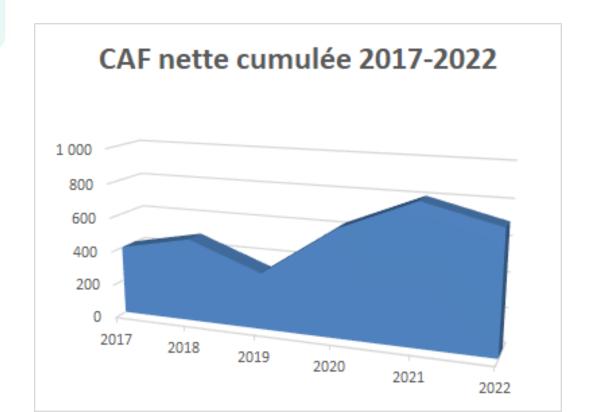
2.2.2 – La CAF brute et nette





- □ Sur toute la période d'étude, la commune affiche un niveau d'autofinancement largement inférieur à celui de la strate :
 - **CAF brute:** 112 à 53 €/hab Le Boulou, contre 179 à 210 €/hab pour la strate
 - **CAF nette:** 71 à 34 €/hab Le Boulou, contre 96 à 128 €/hab pour la strate
- ☐ En outre, les courbes sont ascendantes pour la strate, et descendantes pour la commune

- Sur la période d'étude, la CAF nette diminue fortement
- La CAF nette cumulée reste néanmoins positive : + 700 K€ entre 2017 et 2022
- Ce volume a donc permis de financer une petite partie des dépenses d'équipement



2.3 – L'analyse du financement des investissements

- ☐ Sur la période d'étude, le Besoin de Financement (BF) est égal au cumul des dépenses d'équipement minoré des ressources propres et subventions
- Ce BF cumulé s'élève à 6,5 M€; il a été couvert :
 - à 50 % par le résultat de la commune (= fonds de roulement)
 - à 1/4 par de l'autofinancement
 - à 1/4 par de l'endettement supplémentaire
- □ Sur la période, le fonds de roulement de la commune a baissé de 3,3 M€ et est désormais égal à 0

En K€

- ☐ Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des indicateurs d'autofinancement et par des cessions inscrites mais jamais perçues
- ☐ A partir de 2023, la commune fera davantage peser le financement de ses investissements par de l'endettement

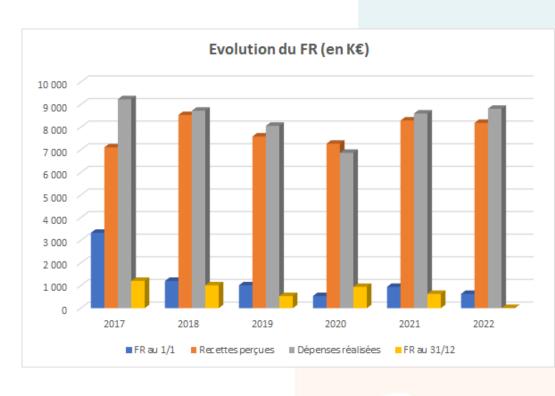
Dépenses d'équipement	10 319	
Ressources propres et subventions	3 791	
Besoin de financement (BF)	6 528	100%
Couverture du BF	3 203	100%
CAF brute	1 786	27%
Variation de dette	1 417	22%
Variation du fonds de roulement	-3 325	51%

Cumul 2017-2022 Structure

28

2.4 – L'analyse de l'évolution du résultat de l'exercice (FR)

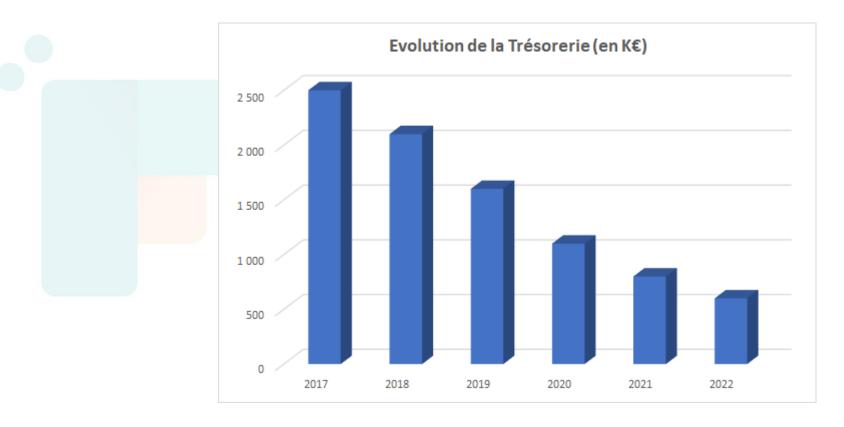
Evolution du FR (en K€)	2017	2018	2019	2020	2021	2022
FR au 1/1	3 331	1 203	1 010	536	940	630
Recettes perçues	7 108	8 538	7 588	7 271	8 295	8 190
Dépenses réalisées	9 236	8 731	8 062	6 867	8 605	8 814
FR au 31/12	1 203	1 010	536	940	630	6



- Sur la période, la commune a perçu 47 M€ de recettes et a réalisé 50,3 M€ de dépenses
- Le résultat (FR) a ainsi baissé de 3,3 M€ entre 2017 et 2022

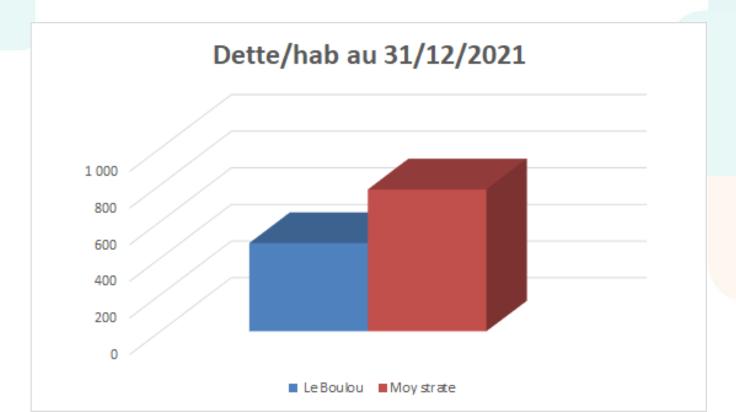
2.4 – Zoom sur la trésorerie (au 31/12)

Sur la période d'étude, la trésorerie de la commune s'est fortement tendue :



□ Ainsi, le cycle de mandatement n'a pas toujours respecté le principe d'annualité budgétaire : certaines charges ont dû être payées en n+1, alors que le « service fait » datait de n

- Avec un encours de 3 M€ à fin 2022, l'endettement de la commune est inférieur à la moyenne des collectivités de la strate
- Ramené à l'habitant, le stock de dette au 31/12/2021 ne représente que 482 €, contre 775 € pour la moyenne de la strate

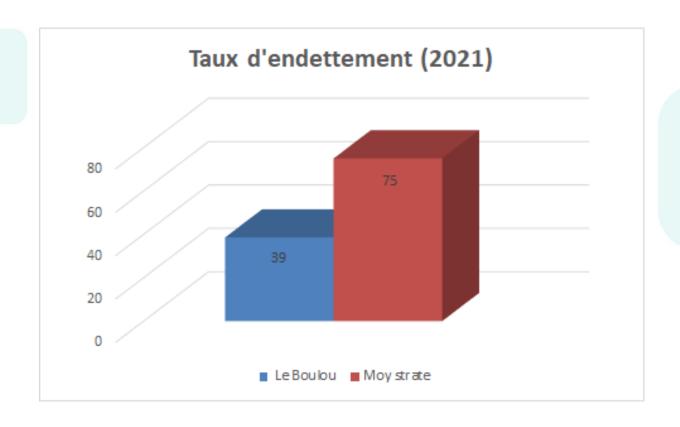


- L'endettement a augmenté de 18 % en moyenne par an sur la période d'étude, soit + 1,7 M€
- Il reste cependant faible

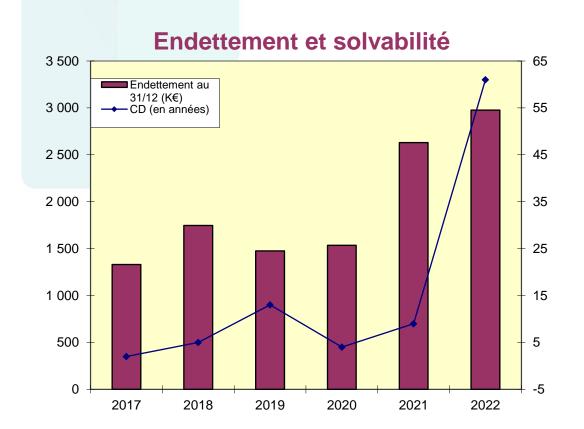
En K€	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol moy
Stock dette au 31/12	1 331	1 746	1 475	1 534	2 629	2 975	17,5
Produits courants	6 706	6 626	6 740	6 655	6 817	6 825	0,4
Taux d'endettement	20	26	22	23	39	44	17,0

- Le niveau d'endettement de la commune doit s'apprécier au regard de la capacité de la collectivité à rembourser sa dette
- □ 2 ratios permettent d'analyser cette capacité et donc le risque « d'insolvabilité » :
 - ► le taux d'endettement, égal au rapport entre le stock de dette et les produits courants : ce taux mesure l'importance de la dette au regard de la surface budgétaire de la commune
 - ➤ la capacité de désendettement, égale au rapport entre le stock de dette et l'autofinancement brut ; ce ratio théorique mesure la durée en années nécessaire pour rembourser la totalité de la dette en supposant que la commune y consacre la totalité de sa CAF brute

□ Le taux d'endettement 2021 de la commune est égal à **39 %,** un niveau inférieur aux communes de la strate **(75 %)**



- ☐ En revanche, et depuis 2019, la capacité de désendettement de la commune (solvabilité) est supérieure à celle de la moyenne de la strate (4 ans)
- ☐ En 2022, la solvabilité de la commune atteint plus de 60 ans du fait d'un autofinancement quasi inexistant
- □ Il est précisé que le plafond de ce ratio a été établi à **12 ans pour les communes** par la Loi de Programmation des Finances Publiques 2023-2027



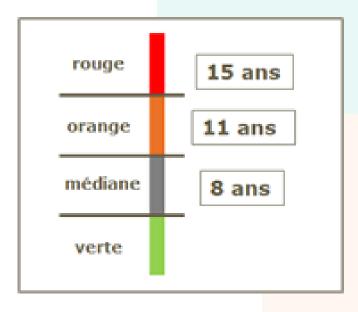


Tableau de synthèse 2017 – 2022 Budget principal

Tableau des grands équilibres 2017-2022 (en K€)

Budget	principal	2017	2018	2019	2020	2021	2022
4.0		c 700	C COC	6.740	CCEE	C 947	CODE
1 Recett	es courantes de fonctionnement	6 706	6 626	6 740	6 655	6 817	6 825
	Fiscalité directe	2 726	2 795	2 885	2 916	3 091	3 360
	Fiscalité indirecte	1 290	1 314	1 358	987	1 084	1 441
	Fiscalité reversée	1 114	1 114	1 114	1 114	1 114	916
	Dotations et subventions	842	764	779	1 194	970	584
	Redevances et autres produits	734	639	604	444	558	524
2 Dépenses courantes de fonctionnement		6 053	6 326	6 611	6 253	6 570	6 744
	Frais de personnel	3 591	3 672	3 693	3 939	3 977	4 004
	Charges de gestion générale	1 521	1 749	1 883	1 418	1 712	1 773
	Transferts et autres charges	941	905	1 035	896	881	967
3 = 1 - 2	Excédent brut de fonctionnement	653	300	129	402	247	81
4	Résultat financier	-34	-27	-28	-19	-19	-30
5	Résultat exceptionnel	11	47	11	4	59	-2
6 = 3 - 4 -	- 5 CAF brute	630	320	112	387	287	49
Taux d'é	pargne brute	9	5	2	6	4	1

Tableau des grands équilibres 2017-2022 (en K€)

Budget principal	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
6 CAF brute	630	320	112	387	287	49	
7 Recettes définitives d'investissement Dotations Subventions	382 360 5	1 177 549 627	780 430 320	455 203 252	162 127 34	835 431 404	
Autres recettes	17	1	30	0	1	0	
8 = 6 + 7 Financement propre disponible	1 012	1 497	892	842	449	884	
9 Dépenses d'équipement Acquisitions et travaux Autres dépenses d'investissement	2 913 2 913 0	2 105 2 105 0	1 096 1 096 0	497 497 0	1 854 1 854 0	1 854 1 854 0	
10 Remboursement du capital de la dette	227	235	270	95	105	154	
11 = 6 - 10 CAF nette	403	85	-158	292	182	-105	
12 = 9 + 10 - 8 Besoin de financement	2 128	843	474	-250	1 510	1 124	
13 Emprunts nouveaux	0	650	0	154	1 200	500	
14 Fonds de roulement au 1er janvier 15 = 14 + 13 - 12 Fonds de roulement au 31 décembre		1 203 1 010	1 010 536	536 940	940 630	630 6	
16 Encours de dette au 1er janvier 17 = 16 - 10 + 13 Encours de dette au 31 décembre 18 Capacité de désendettement (17/6)		1 331 1 746 5	1 746 1 476 13	1 476 1 535 4	1 535 2 630 9	2 630 2 976 61	

Synthèse 2017 - 2022

- ☐ Déjà d'un niveau moyen en 2017, le niveau d'autofinancement de la commune s'est dégradé tout au long de la période
- □ Pour ce qui concerne la section de fonctionnement, la situation financière est ainsi très tendue, et ce depuis
 2018
- □ Sur la période d'étude, les produits courants ont augmenté (+ 120 K€) beaucoup moins vite que les charges de même nature (+ 690 K€), ce qui explique la **nette usure de l'EBF : 570 K€ entre 2017 et 2022**
- Les résultats financiers et exceptionnels sont **stables**
- □ La baisse de la CAF brute est donc identique à celle de l'EBF ; le taux d'autofinancement 2022 est très faible : 1 %
- La CAF nette est négative : 100 K€ en 2022
- Fiscalité :
 - ✓ Bases fiscales peu dynamiques et qui reposent en partie sur la revalorisation forfaitaire
 - ✓ Les taux fiscaux sont restés stables sur la période 2017-2021 ; ils ont augmenté de 5 % en 2022, soit une recette supplémentaire de 180 K€

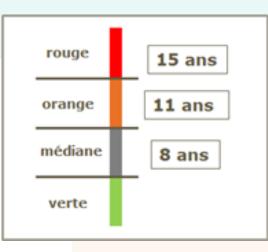
Synthèse 2017 - 2022

- L'effort d'équipement est **comparable** à celui de la moyenne de la strate
- Le besoin de financement (6,5 M€) a été couvert en utilisant la totalité du résultat de l'exercice de la commune (3,3 M€) et en faisant appel à parts égales à l'autofinancement et à l'endettement
- La trésorerie est très tendue
- ☐ La commune reste globalement peu endettée
- ☐ Mais sa solvabilité, mesurée par la capacité de désendettement, est en 2022 **largement supérieure** aux seuils édictés par les organes de contrôle
- ☐ Tout l'enjeu de la prospective sera donc **d'arrêter une stratégie financière** afin d'analyser la faisabilité liée aux projets d'investissement de la commune

Phase 2 – Stratégie financière : repères légaux et définition

Stratégie financière: Repères légaux et définition

- Obligations minimales « déduites » des dispositions légales :
 - > le résultat comptable de la section de fonctionnement doit être positif
 - la commune **doit rembourser** le capital de sa dette par des ressources propres
- ☐ Définition de la stratégie financière de la commune à horizon 2026 :
 - maintenir le taux d'épargne à 8 %
 - > préserver une épargne nette **positive**
 - conserver une capacité de désendettement correcte (endettement/CAF) : 10 ans maximum
- □ Plusieurs leviers peuvent être simulés :
 - ✓ réduction des charges de fonctionnement
 - ✓ variation du programme d'investissement
 - ✓ cessions foncières (une fois certaines, elles pourront dès lors financer de nouveaux projets d'investissement)
 - ✓ cumul de ces 3 leviers





3.1 – Simulations de la section de fonctionnement

- □ Le premier exercice a consisté à projeter le Compte Administratif 2023 de la commune, à partir d'une balance comptable au 30/4/2023 et des projections des 8 mois suivants
- La prospective est réalisée à taux fiscaux constants
- □ Les charges de personnel ont été projetées en tenant compte des départs à la retraite, des remplacements, des recrutements et du « GVT »
- ☐ Enfin, les procédures comptables ont été revues et optimisées afin que les charges dues en N soient bien mandatées en N

3.2 – Simulations de l'emprunt maximum

- Avec un taux d'autofinancement de 8 %, la commune peut lever 3,5 M€ d'emprunts nouveaux sur la période 2023/2027
- Au 31/12/2026, l'endettement serait dès lors de 5,4 M€, soit une solvabilité de 9 ans
- □ Il est précisé que s'endetter pour une commune (comme pour un ménage) est un processus « normal »...
 - **si** l'évolution de l'endettement est **correctement calibrée** par rapport à l'évolution de l'autofinancement (solvabilité)
 - si l'endettement concerne uniquement les projets nouveaux, par exemple la construction d'équipements (durée longue) : il est en effet logique que ces investissements soient supportés par les générations futures
- ☐ A contrario, il est souhaitable que les dépenses d'investissement d'une durée « courte » (ordinateurs, véhicules, entretien du patrimoine communal...) soient financées par les ressources propres de la commune
- ☐ La « feuille de route » financière est présentée dans les planches suivantes

3.3 – La feuille de route (présentation comptable)

+	ANALYSE DÉTAILLÉE	2022	2023	2024	2025	2026
	Charges à caractère général	1 772 847	1 640 000	1 575 000	1 585 000	1 556 000
	Charges de personnel	4 003 635	3 932 134	4 143 883	4 291 699	4 456 117
	Atténuations de produits	35 310	121 000	100 000	100 000	100 000
	Autres charges de gestion courante	931 520	735 000	750 000	760 000	770 000
	Autres dépenses	0	0	0	0	0
	Total des dépenses de gestion courante	6 743 312	6 428 134	6 568 883	6 736 699	6 882 117
	Charges financières	30 136	40 230	77 473	116 370	145 759
	Charges exceptionnelles	24 790	71 325	10 000	10 000	10 000
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 798 238	6 539 689	6 656 356	6 863 069	7 037 876
	Dépenses de fonctionnement, opérations d'ordre	252 847	233 000	244 650	256 882	269 726
	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0
	=== TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ==:	7 051 085	6 772 689	6 901 006	7 119 951	7 307 602
	Impôts et taxes	5 717 271	5 852 062	6 000 828	6 132 431	6 267 779
	Dotations et subventions	584 035	844 319	781 956	800 194	818 948
	Autres produits courants stricts	426 172	347 745	352 335	356 992	361 721
	Atténuations de charges	86 451	80 000	80 000	80 000	80 000
	Total des recettes de gestion courante	6 813 929	7 124 126	7 215 119	7 369 617	7 528 448
	Produits financiers	20	0	0	0	0
	Produits exceptionnels (Hors cessions d'immobilisatio	22 356	5 000	80 000	80 000	80 000
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 836 305	7 129 126	7 295 119	7 449 617	7 608 448
	Recettes de fonctionnement, opérations d'ordre	58 215	56 000	56 000	56 000	56 000
	Produits des cessions d'immobilisations	7 200	0	0	0	0
	Excédent de fonctionnement reporté	672 937	92 448	1	1	1
	=== TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ===	7 574 657	7 277 574	7 351 120	7 505 618	7 664 449

3.3 – La feuille de route (présentation financière)

+	SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026
	Recettes de fonctionnement courant	6 813 929	7 124 126	7 215 119	7 369 617	7 528 448
	Dépenses de fonctionnement courant (hors travaux e	6 731 387	6 408 134	6 548 883	6 716 699	6 862 117
	Epargne de gestion	82 542	715 992	666 236	652 918	666 331
	Résultats financiers	-30 116	-40 230	-77 473	-116 370	-145 759
	Résultats exceptionnels	-2 434	-66 325	70 000	70 000	70 000
	Epargne brute	49 992	609 437	658 763	606 548	590 572
	Remboursement courant du capital de la dette (hors F	154 365	181 706	232 303	313 354	384 157
	Créances sur des collectivités	0	0	0	0	0
	Epargne Disponible (Autofinancement net)	-104 374	427 731	426 460	293 194	206 415
	Dépenses réelles d'investissement y compris travaux (1 854 370	3 075 500	3 297 500	3 620 000	395 000
	dont remboursement du 16449	0	0	0	0	0
	Recettes réelles d'investissement	827 118	1 751 000	1 431 273	2 122 878	879 881
	Besoin de financement	1 027 251	1 324 500	1 866 227	1 497 123	-484 881
	Emprunts nouveaux	500 000	889 724	1 439 767	1 203 929	0
	Emprunts gestion	0	0	0	0	0
	Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'im	-631 625	-7 046	0	-0	691 296
	Produits des cessions d'immobilisations	7 200	0	0	0	0
	Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Im	-624 425	-7 046	0	-0	691 296
	Résultat global de clôture de l'exercice N-1	631 471	7 046	1	1	1
	Résultat global de clôture	7 047	1	1	1	691 297
	Résultat de l'exercice net des RAR	7 047	1	1	1	691 297
	Dette au 31 12	2 974 939	3 682 956	4 890 421	5 780 995	5 396 838
	Capacité de désendettement	59,51	6,04	7,42	9,53	9,14



B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE F						TS DE PAIEM	ENT
	Montant des AP Montant des CP						
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
010 RENOUV	0.00	480 000.00	480 000.00	0.00	164 000.00	116 000.00	200 000.00
EQUIPEMENTS				-,			
ADMINIS							
016 URBANISME	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	70 000,00	50 000,00
OPERATIONNEL							
001 ECOLE	1 747 600,00	72 400,00	1 820 000,00	334 000,00	1 537 000,00	0,00	0,00
MATERNELLE							
002 ECOLE	2 455 000,00	445 000,00	2 900 000,00	77 569,00	100 000,00	1 270 000,00	1 490 000,00
PRIMAIRE							
005 CADRE DE VIE DES QUARTIERS	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	25 000,00	75 000,00	200 000,00
006	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	20 000,00	100 000,00	0,00
VIDEOPROTECTION							
EXTENSION							
008 ECLAIRAGE	0,00	720 000,00	720 000,00	0,00	0,00	200 000,00	520 000,00
PUBLIC TRANSITIO							
009 MAISON POUR	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	50 000,00	575 000,00	575 000,00
TOUS							
014 ANDRE	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00
MARATRAT PLACE							
(CCV)							
015 PLAN ARBRES	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00	90 000,00	50 000,00	50 000,00
RENATURATION	0.00	100 000 00	400 000 00	0.00	400 000 00	0.00	0.00
017 JEAN MOULIN SALLE REHAB PM	0,00	186 000,00	186 000,00	0,00	186 000,00	0,00	0,00
007 CIMETIERE	0,00	150 000,00	150 000,00	0.00	68 500,00	81 500,00	0,00
003 SCHEMA	0.00	60 000,00	60 000,00	0.00	0.00	20 000,00	40 000,00
AMENAGEMENT	0,00	00,000,00	00,000,00	0,00	0,00	20 000,00	40 000,000
DURABLE							
004 VOIRIE	0.00	20 000.00	20 000.00	0,00	0,00	20 000.00	0,00
AVENUE				-,	-,		
D'ESPAGNE							
011 COLLEGE LE	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	250 000,00	0,00	150 000,00
BOULOU AMENAGE							
012 PRIF LES	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
CHARTREUSES							
013 PLACE SOUV	0,00	650 000,00	650 000,00	0,00	350 000,00	300 000,00	0,00
RENATUR RAMBLA							
018 VOIRIES	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	55 000,00	400 000,00	745 000,00
COMMUNALES							
REHAB &							

Le financement des projets d'investissement

- □ Projets d'investissement : 10,4 M€
- Subventions : 3 M€
- Autres recettes d'investissement : 3,2 M€
- Soit un solde à financer sur la période 2023-2026 de 4,2 M€:
- CAF cumulée : 2,5 M€
- □ Endettement : 2,4 M€
- Cette stratégie permettra à la commune :
 - de financer à parts égales le PPI de la commune : 50 % via l'autofinancement et 50 % via l'endettement
 - de reconstituer à fin 2026 un **résultat excédentaire : 700 K€** (= 2,5 + 2,4 4,2)
 - d'être en mesure, en cas de cessions, d'abonder son PPI

QUESTIONS / RÉPONSES



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

